

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2025



Photo prise par M.SAVARY - Novembre 2024



Fontaine Bellenger

Un village attractif qui répond à vos besoins pour qu'il fasse bon vivre à Fontaine Bellenger

Dans ce numéro :

Retrouvez une invitation aux Vœux du Maire !

SOMMAIRE :

Présentation de votre Equipe Municipale
Répertoire municipal

Le Mot du Maire

Etat-Civil de l'année 2024

Hommage à Ariane

Budget & Investissements

Recensement militaire

Formation PSC1

Règles de civisme et de citoyenneté

Cérémonies Commémoratives

Noël

Un décor particulièrement agréable

Bibliothèque

Ecole Thomas Pesquet

Une seconde vie pour votre sapin

Je donne une seconde vie à mes meubles

Les Associations

Le Centre de Loisirs - Les Canailloux

Invitation

Vœux 2025



Vos élus

Présentation de votre Équipe Municipale

Trois élus manquants non présents au moment de la photo



Chantal Brun



*Jean-Claude
Duplouis*



*Jean-Pierre
De Witski*



*Pierre-Patrick
Delisle*



Bernadette Rizzotti



Annick Dautry



Sophie Migeotte



Christian Gostoli



Reynald Contant



Christophe Lambour



Agnès Hennequez



*Marie-Hélène
Rochette*

RÉPERTOIRE MUNICIPAL



02.32.53.40.66

MAIRIE



Panneau Pocket



secretariat@fontainebellenger27.com



Permanence de Monsieur le Maire et ses Adjoints le mardi et vendredi de 17 H à 19 H (ou sur R.D.V.)



<https://www.fontainebellenger.fr>



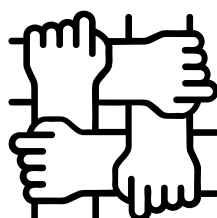
Ouvert au public le mardi et le vendredi de 14 H à 19 H



Garderie: 06.07.28.16.16

Cantine: 02.32.52.08.41

Ecole: 02.32.53.05.71



LA DYNAMIC' BÉRENGEOISE

Présidente: Claudine Royer

Contacteur l'Association:
09.79.44.07.15

royer.didine@orange.fr

LE COMITÉ DES FÊTES

Présidente: Mélanie Labarre

Contacteur l'Association:
06.03.23.84.92

comitedesfetesfb@gmail.com

LA GYM DU PLATEAU DE MADRIE

Présidente: Sophie Léhé

Contacteur l'Association :
06.12.17.47.56

LA COMPAGNIE DES CABOTINS

Président: Laurent Quentin

Contacteur l'Association:
06.79.89.66.03

compagnie.cabotins@gmail.com

LES MARCHES BÉRENGEOISES

Contacteur l'Association:
02.32.53.18.06

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ASTRONAUTES DE FONTAINE BELLENGER

Présidente: Mathilde Menu

Contacteur l'Association:
06 29 28 58 72

fontainebellengerparentsleves
@gmail.com



Le Mot du Maire



Cher(e)s Bérengeoise(s),

C'est avec un immense plaisir que je tiens à vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année 2025 qui, comme je l'espère, vous apportera joie et bonheur.

L'année 2024 a été riche en événements dans un contexte géopolitique tendu, guerre en Ukraine, tension au Moyen Orient, climat politique en France incertain avec une dissolution de l'Assemblée nationale et un gouvernement qui a du mal à trouver ses marques. Un projet de loi de finances qui n'augure rien de bon pour les collectivités et qui aura sûrement un impact sur le budget communal.

Mes premiers mots vont tout droit à mon personnel qui a su se mobiliser pour vous proposer un service de qualité tout au long de cette année.

Nos agents municipaux qui assurent les services de cantine et de garderie n'ont eu de cesse d'accompagner vos enfants pour leur permettre de découvrir de nouvelles saveurs et ainsi, développer leurs papilles gustatives. Sans oublier ce qui est très important pour moi, l'apprentissage du vivre ensemble et du respect mutuel.

Pour assurer une qualité supérieure des repas, nous avons changé de fournisseur depuis le 2 septembre 2024. Bien que cette qualité ait un coût, mon conseil municipal et moi-même avons décidé de ne pas transférer l'augmentation des tarifs aux familles. D'après les premiers retours des enfants et des parents, il semble que notre choix soit le bon.

Un Maire dévoué pour sa commune !





De gauche à droite: Madame Létaux, Directrice de l'école, Monsieur De Witski, Adjoint au Maire, Monsieur Duplouis, Maire, Madame Brun, Adjointe au Maire, Monsieur Benier, Maire des Trois Lacs, Monsieur Leroy, Président de l'Agglomération Seine Eure, Monsieur Brun, Député de la 4e circonscription.

Notre école a désormais un nom, elle s'appelle l'école Thomas Pesquet. Un grand merci à nos enfants, aux maîtresses, aux parents qui se sont mobilisés autour d'un projet collectif.

Notre conseil municipal a choisi de retenir le nom de Thomas Pesquet qui incarne les valeurs de travail, d'engagement, de responsabilité et de réussite.

Son inauguration, le 6 avril 2024, a révélé à quel point votre attachement à votre école est fort. Je souhaite également exprimer ma gratitude envers l'un de mes conseillers municipaux, qui a réalisé une peinture évoquant la conquête spatiale, ainsi qu'un habitant du village pour sa magnifique fresque représentant une fusée sur le mur de l'établissement.

Je me réjouis de l'atmosphère paisible et favorable aux échanges avec le corps enseignant et les parents d'élèves élus. Tout est fait pour que l'école Thomas Pesquet soit un havre de paix propice aux apprentissages nécessaires pour devenir le citoyen de demain. Notre présence dans les conseils d'école, et une réunion hebdomadaire avec la Directrice de l'école permettent de prendre en compte les besoins et d'être réactifs pour pallier les dysfonctionnements.



Lors de l'inauguration du nom de l'école Thomas Pesquet

Nos ATSEM sont le ciment de cette réussite en assurant avec les maîtresses un partenariat de qualité permettant aux enfants de se construire dans de bonnes conditions.

Je les en remercie personnellement.



Impasse des Sources

On me dit fréquemment que notre village est bien entretenu, et je tiens à exprimer notre gratitude envers notre nouvel agent communal, qui s'investit pleinement pour faire de notre village un endroit agréable, propre et accueillant, et ce, quelles que soient les saisons.



Rue des Forrières



Cimetière

Un village, c'est une équipe de conseillers municipaux que je remercie pour leur engagement mais surtout une secrétaire sur laquelle je peux compter. Nous avons la chance de l'avoir et beaucoup de communes nous la convoitent. Elle garantit la continuité du service public, sait être à l'écoute et guider la municipalité dans ses prises de décision.

Notre bibliothèque gérée par des bénévoles garantit un lien culturel étroit avec les enfants de l'école et tous nos villageois désireux de s'évader dans un roman, une bande dessinée, un polar ou autre...

L'accueil de loisirs « les Canailloux » offre aux parents un service extrascolaire de qualité et contribue à rendre notre village attractif. La Directrice et son équipe pédagogique apportent aux enfants un cadre propice à l'éveil, la découverte et au vivre ensemble.

Le tissu économique est vivant avec ses PME, ses artisans et commerçants qui proposent des services de qualité et contribuent au dynamisme de notre village. Nous avons une supérette qui s'est ouverte en juin et plus récemment un restaurant. Je leur souhaite beaucoup de réussite.

Le secteur associatif est le moteur d'une dynamique collective et contribue au vivre ensemble. Chacun se retrouve dans ses activités pour partager un bon moment ensemble. La Dynamic' Bérengéoise, la Gym du plateau de Madrie Seine, les Marches Bérengéaises, la compagnie de théâtre « Les Cabotins » et le Comité des Fêtes proposent des activités qui rassemblent et qui créent du lien entre les personnes de tout âge.

Je me félicite de la reprise des activités de la Gym du plateau de Madrie depuis septembre 2024 avec l'arrivée d'une nouvelle coach qui est très appréciée.

Je n'oublie pas l'UNC qui garantit la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France ou qui nous ont quittés lors d'opérations extérieures. Je remercie nos porte-drapeaux toujours présent pour la cérémonie du 8 mai et du 11 Novembre.

Je remercie la fanfare d'Ailly toujours présente pour cadencer le déroulement de ces commémorations.

Notre salle des fêtes qui sera rénovée dans les prochaines années crée les conditions de réussite de tous les événements (rendez-vous festifs des familles, pièces de théâtre, spectacle de Noël, salle de sport...).

Comme vous le savez depuis 2019, nous sommes intégrés à la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE). Grâce à cette appartenance, nous bénéficions de différents fonds de concours qui nous permettent de réaliser des projets d'investissement à hauteur de 50% du montant hors taxe.

Grâce à ces financements, nous avons réalisé des travaux de voirie (place Étienne Lemeilleur), l'entretien des bâtiments communaux (toiture de l'église, carrelage et sanitaire de la mairie, chaudière mairie et cantine), sécurisation incendie avec la mise en place de bornes incendie.

Pour pouvoir investir, notre commune doit avoir une gestion financière saine. C'est le cas, avec un budget communal sous pilotage, des recettes de fonctionnement qui couvrent les dépenses et qui permettent de dégager un excédent de fonctionnement alimentant les investissements.

Malgré un budget contrôlé, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition sur la taxe foncière du bâti et du non bâti.

Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue par la perte d'une conseillère municipale qui a beaucoup œuvré pour le village avec notamment l'extension de l'école. Pour ne pas l'oublier, nous avons peint son nom sur le mur de l'école. Nous pensons à Ariane très souvent.

Je conclus cet éditorial en remerciant tout mon conseil municipal qui s'investit au quotidien et qui fait en sorte que notre village soit un lieu où il fait bon vivre.

Jean-Claude Duplouis, Maire de la commune



ÉTAT - CIVIL

Du 1er janvier 2024 - 31 décembre 2024



Mariage - 06.04.2024

Monsieur le Maire et ses Adjointes ont eu l'honneur de célébrer l'union de notre ancien agent technique, Johan. Il a épousé Colline, et nous leur souhaitons tout le bonheur du monde.

P.A.C.S.

**Judith & Danny / Aude & Christopher
Sabrina & Ted (photo non souhaitée)**

Félicitations à nos 3 couples, pour leur précieux pacte civil de solidarité signé en Mairie.



Comment se pacser ?

Pour l'enregistrement de votre dossier, il est nécessaire de soumettre à la Mairie, au moins 15 jours à l'avance, la déclaration de PACS accompagnée de la convention, ainsi qu'une copie de votre carte d'identité, l'original de votre acte de naissance et un justificatif de domicile.

NAISSANCES :

BIGOT Célia
née le 17/09/2024

FIGUEIREDO LAURENT Kays
né le 17/10/2024

PÉCOURT Lywane
née le 5/11/2024

HENON Stélio
né le 5/11/2024

*+ 5 naissances dont les parents
ont choisi de rester anonymes*

DÉCÈS :

Madame LÉBOUCHER Ariane
décédée le 5 avril 2024 à l'âge de 58 ans

Monsieur DAUTRY Jean-Jacques
décédé le 31 mai 2024 à l'âge de 69 ans

Madame HINAULT Charlotte
décédée le 20 juin 2024 à l'âge de 86 ans

Monsieur MESSAGGIO Gérald
décédé le 28 décembre 2024 à l'âge de 54 ans

*+ 2 décès dont la famille a choisi de ne pas faire
mention.*

QUI ÉTAIT ARIANE ?



Biographie d'Ariane
Conseillère Municipale

Discours de M. le Maire

"Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui est une triste journée pour les habitants de notre commune. En effet, nous accompagnons notre conseillère municipale, Ariane Leboucher, vers sa dernière demeure. Et c'est avec une très vive émotion que je prends la parole aujourd'hui pour lui dire adieu, au nom de mon conseil municipal et en mon nom.

Certains d'entre nous, ici présents, l'ont connu personnellement. Beaucoup sont tout simplement là pour la remercier de tout ce qu'elle a fait pendant ses longues années et notamment au cours de ses trois mandats dans notre village.

Mais tous peuvent témoigner que ses fonctions d'élus ne l'avaient nullement détourné de ses amitiés, de ses convictions. C'était une femme, fidèle en amitié, fidèle à son devoir d'élue, à sa commune.

Tout au long de ses mandats, elle a travaillé pour le développement de notre commune. En tant que responsable des finances, elle a su piloter le budget de notre commune afin de garantir l'équilibre budgétaire.

Ariane, tu étais une femme pleine de générosité, de sensibilité qui savait être à l'écoute de tous ses concitoyens. Ton amour des animaux a toujours été un fil conducteur dans ta vie.

C'est pourquoi malgré ma tristesse, j'éprouve un certain réconfort, Mesdames et Messieurs, de vous voir si nombreux aujourd'hui. Je suis heureux de voir combien elle a été appréciée et respectée.

Afin de marquer ton emprunte dans notre village, nous gravons ton prénom sur la fresque de l'école car tu as toujours été un élément moteur pour les enfants du village.

Je terminerai en adressant, au nom de l'équipe municipale et de ceux qui n'ont pu être là, toutes mes sincères condoléances à sa famille ici présente. Je sais qu'elle vous manque mais sachez qu'elle nous manque aussi.

*Jean-Claude Duplouis,
Maire de Fontaine Bellenger"*

Née à Very dans le canton de Vaud en suisse le 15 janvier 1966 de Pierre et Graziella RUEGSEGGER. Elle est la dernière de la fratrie composée de Pierre Antoine et Daniella.

Ariane a grandi à Montreux et partageait son temps entre le domicile et le restaurant de ses parents. Son enfance passée dans le restaurant l'a naturellement conduite à intégrer une école hôtelière d'où elle est sortie première de toute la suisse.

A 17 ans avec son diplôme en poche elle partit travailler en Angleterre dans le comté de Leicester sans connaître un seul mot d'anglais. Après une année passée à Melton Molbraye, elle décida de continuer sur un autre continent et arriva en Guyane Française à Kourou en 1986.

C'est là qu'elle fit la connaissance de Franck qui deviendra son époux en 1989. Epouser un technicien de la fusée Ariane sur le pas de tir de Kourou est assez unique. Deux beaux enfants arrivèrent en 1991 et 1993, Marc et Karine.

En 1995 retour en Normandie et plus précisément à Fontaine Bellenger où très vite elle s'investira dans la vie du village ainsi que dans les associations locales (école, sociale, etc..). Cet investissement la poussera à intégrer le conseil municipal en tant que conseillère pendant plusieurs mandats tout en travaillant pendant 15 ans dans les différentes sociétés pour enfin se fixer comme gestionnaire de valeurs au crédit agricole de Gaillon depuis 2010 jusqu'à ce jour.

La Suisse, l'Angleterre, la Guyane, la Normandie et aussi plus de 40 pays visités dans sa vie ont permis à Ariane de partager et d'apprendre de tout le monde. Un pays plus particulièrement attira son attention et elle tombera amoureuse en 2015, l'Afrique du Sud. Le plus beau cadeau qu'elle reçut de ce pays, fut la naissance de son petit-fils James.

La suite vous la connaissez, l'empathie, le partage, la droiture, la générosité, sa pugnacité et sa combativité ont fait d'Ariane celle que nous honorons aujourd'hui.

Voici donc ces quelques mots définissant le parcours de notre chère Ariane.



BUDGET & INVESTISSEMENTS

Finances : Une équation difficile à résoudre pour maintenir l'équilibre budgétaire.

La loi de finances 2024 a vu une baisse dans les aides de l'état auprès des collectivités locales qui s'est traduit par une baisse de 4% de la Dotation Globale de Fonctionnement.

La gestion saine de nos finances nous a permis pour l'exercice 2024 de dégager un excédent de fonctionnement permettant d'alimenter la section investissement de notre budget et ainsi développer notre commune.

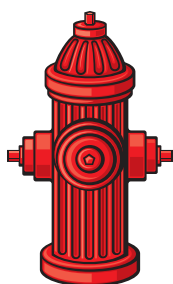
Notre union avec la Communauté d'Agglomération Seine Eure nous permet de bénéficier de fond de concours et notamment le fond de concours de droit commun qui permet de financer nos investissements à hauteur de 50% du montant hors taxe de notre reste à charge.

Grâce à la CASE, nous avons pu établir une convention dite « aménagement qualitatif » à hauteur de 67,5% participation CASE et 32,5% reste à charge pour la commune ce qui nous a permis d'aménager la place Etienne Lemeilleur.

L'État nous a également soutenus grâce au fonds vert, à la DETR et à la DSIL, ce qui nous permet de réaliser des travaux, notamment pour la défense incendie. En effet, notre département est le seul en France à exiger des collectivités qu'elles installent une borne incendie à moins de 200 mètres des habitations. Sans cette sécurisation, tout permis de construire ou demande préalable se voit systématiquement refusé.

Nous avons investi dans trois nouvelles bornes incendie et avons assuré la maintenance d'une quatrième. Pour réduire nos dépenses énergétiques, nous avons également remplacé l'éclairage à l'intérieur de l'école. Auparavant, celui-ci était contrôlé par des capteurs défaillants qui s'activaient de manière aléatoire le soir.

Nous avons modifié l'installation pour remettre des interrupteurs manuels, le tout pour un coût de 3 294,62 € HT.



La Place Étienne Lemeilleur a subi une belle transformation !

Grâce au soutien financier de l'Agglomération Seine-Eure, l'équipe municipale a pu revitaliser cet espace.

La chaudière de la cantine, devenue ancienne, ne pouvait plus assurer une température adéquate, nous avons donc procédé à son remplacement. Le coût de cette opération s'élève à 7 937,02 € HT.

De même, la chaudière de la mairie a également été remplacée pour un montant de 5 403,34 € HT.

Reliure des registres d'Etat-Civil

Afin de prévenir toute manipulation et d'accélérer le traitement de vos demandes de copies d'actes, les registres allant des années 1933 à aujourd'hui ont été numérisés en trois heures de temps. Cela représente 750 actes.

Prix des actes numérisés : 2 614.13 € HT.

A l'église

Le toit de l'église, endommagé par le temps, présentait des ardoises absentes et décalées. Nous avons lancé la restauration de cette toiture pour un montant de 1 500 € HT.



Panneaux d'affichage

La communication est essentielle pour renforcer le lien avec les citoyens.

Nous avons rénové les panneaux d'affichage à la Mairie ainsi que dans les hameaux d'Ingremare et de Gournay, pour un coût total de 762,36 € HT.



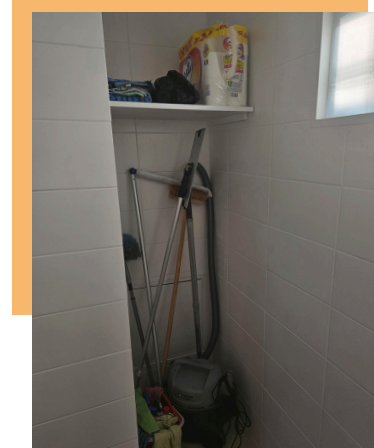
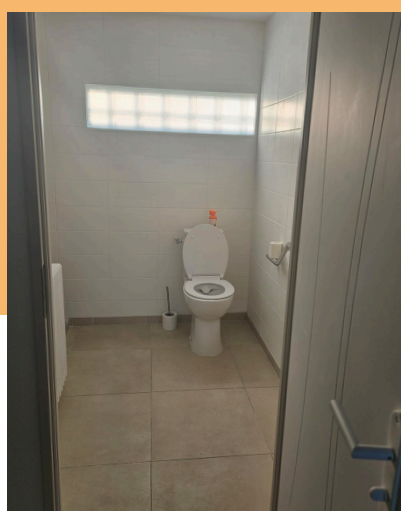
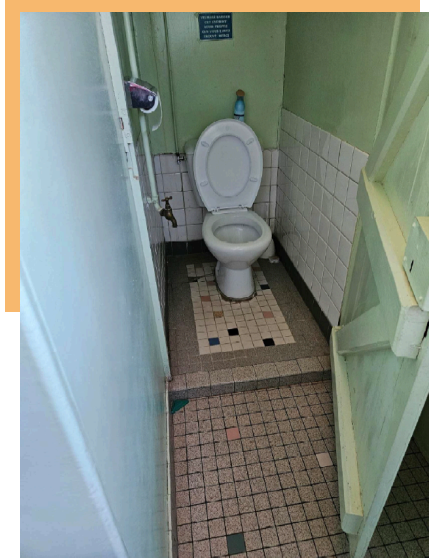
Notre agent technique requiert du matériel pour assurer l'entretien du village. Nous avons acquis une débroussailleuse au coût de 1 049 € HT.





Rénovation des sanitaires de la Mairie

Les sanitaires de la Mairie ont été rénovés ! Un grand besoin s'en faisait ressentir ! Voici un aperçu des travaux avant et après. Les travaux s'élèvent à 15 994.80 € HT.



L'ancien toilette est désormais devenu un placard



Sols salle d'attente et salle Conseil Municipal

Dans le cadre des travaux de rénovation du rez-de-chaussée de la Mairie, le sol a été refait. Un magnifique espace carrelé vous attend. Le coût total des travaux s'élève à 11 727,00 € HT.

Malgré le désengagement de l'État auprès des collectivités, le montant du taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti et non bâti n'a pas augmenté.

En effet, la compensation de la taxe foncière par l'État n'est pas à la hauteur du montant perçu initialement.

Pour rappel, le montant de la taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien par les taux d'imposition applicables.



Et des jardinières à tomber par terre!

Pour délimiter les espaces de stationnement sur la place Etienne Lemeilleur, nous avons fait l'acquisition de jardinières pour un coût total de 10 316,40 € HT.





La salle des fêtes, qui offre aux familles un espace pour se rassembler et célébrer des moments festifs, avait un réfrigérateur qui ne maintenait plus la température adéquate. Nous l'avons donc remplacé, pour un coût total de 3 098,40 € HT.



Nous avons également investi dans la refonte de notre site internet, pour un montant de 4 868,00 € HT, en ligne depuis le 1er décembre dernier.

Enfin, la loi 3DS impose aux communes de réexaminer leur plan d'adressage afin d'assurer une adresse précise accessible aux services d'urgence tels que les pompiers et les ambulanciers. Nous avons actualisé ce plan d'adressage avec le concours d'un prestataire de La Poste, pour un montant de 4 441,07 € HT.



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



[PANNEAU POCKET]



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

PanneauPocket au service des habitants de la commune de FONTAINE BELLENGER

La mairie de Fontaine Bellenger s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'information et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Fontaine Bellenger diffusera sur l'application des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... les administrés resteront connectés à l'actualité de leur territoire, depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en vacances.

C'EST OBLIGATOIRE



RECENSEMENT MILITAIRE



**Le recensement, c'est dans le
1er trimestre des 16 ans !**

*Son âge, au moment du recensement, peut être
un facteur bloquant dans le parcours, tant
civique que scolaire, du jeune.*

Pour rappel :

A apporter :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour

1. Recensement dans le premier trimestre des 16 ans dit « dans les délais »

- Jeune convoqué vers ses 17 ans.
- Possibilité d'obtenir une attestation provisoire
- Inscription au Permis de conduire
- Inscription aux examens et scolarité supérieure
- Inscription automatique sur les listes électorales

2. Recensement après ce délai dit « régularisé »

- Convocation JDC aléatoire selon disponibilité
- Pas d'attestation provisoire délivrée
- Blocage à l'inscription au permis de conduire
- Blocage à l'inscription aux examens et scolarité supérieure

FORMATION PSC1

prévention et secours civiques de niveau 1



29 FÉVRIER 2024

FORMATION PSC1

AGENTS COMMUNAUX

DÉFIBRILLATEUR

*NOUS VOUS RAPPELONS
QU'UN DÉFIBRILLATEUR
EST INSTALLÉ SUR LA
FAÇADE DE LA MAIRIE.*

*BIEN QUE NOUS
ESPÉRONS NE JAMAIS
AVOIR À L'UTILISER,
SACHEZ QU'IL PEUT
POTENTIELLEMENT
SAUVER DES VIES !*



LES GESTES QUI SAUVENT !

ET SI VOUS APPRENEZ A SAUVER UNE VIE ?

Les agents communaux ont suivi une formation PSC1 le jeudi 29 février 2024.

Le programme de cette journée était :
Apprendre à porter secours grâce aux gestes de premiers secours

- arrêt cardiaque,
- protection et alarme,
- hémorragie,
- perte de connaissance,
- étouffement...

A l'issue de cette journée, tous les participants ont reçu leur diplôme du PSC1.

Ce fût également l'occasion de partager un moment convivial avec eux.

Durant l'année 2025, des sessions seront organisées par la Mairie avec une prise en charge de 50 % du prix (30 € au lieu de 60 €) ouvertes à tous les Bérengois.

RÈGLES DE CIVISME & DE CITOYENNETÉ

Tous les rappels méritent d'être relus.

Le civisme est avant tout un ÉTAT D'ESPRIT qui doit encourager les citoyens au minimum à :

- ne pas gêner les autres
- ne pas perturber le fonctionnement extérieur de la société.

C'est une attitude assez passive qui amène à ne traverser la rue que sur les passages piétons, à ne pas jeter de papier sur le trottoir, à respecter les panneaux de signalisation et notamment les STOP installés dans le village pour réduire la vitesse, à respecter les pelouses etc...

C'est le premier niveau élémentaire du civisme !

Il concerne tous les citoyens en vertu de ce principe :

"Il ne peut y avoir de droit pour chacun que si les autres se reconnaissent le devoir de les respecter"

NUISANCES SONORES

" La musique c'est la vie
mais on fait attention à nos voisins "



Les travaux extérieurs de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne doivent pas avoir pour conséquence une gêne pour vos voisins.

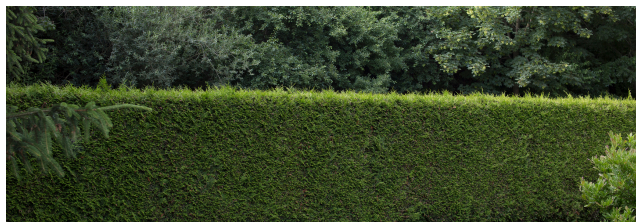
L'usage de matériels motorisés ou de travaux bruyants est règlementé :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires pour le bien-être de tous.



Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Porter plainte en ligne : une démarche simple et rapide !

Vous pouvez porter plainte en ligne. Depuis le 15 octobre 2024, la plainte dématérialisée est possible.

Il n'est plus nécessaire de se déplacer en gendarmerie.

Ce nouveau service permet de déposer une plainte via internet, à la suite d'une infraction commise contre ses biens et dont l'auteur est inconnu:

<https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>

ÉLAGAGE DES HAIES

Il est rappelé que les propriétaires ont l'obligation de tailler leurs haies à l'aplomb des limites de propriété ou en bordure d'une voie communale.

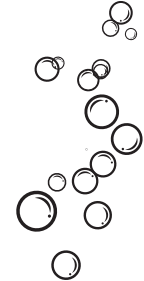
Par ailleurs, veillez à ce que vos arbres ne menacent pas de tomber sur des propriétés voisines. Faites-les élaguer voire abattre s'ils constituent un danger pour autrui.

Votre responsabilité pourrait être engagée.

CADRE DE VIE

ANIMAUX - DÉMARCHAGE

DÉCHETS SAUVAGES



“J’AIME MON TOUTOU MAIS JE RAMASSE AUSSI SES DÉJECTIONS POUR LE BIEN DE TOUS”.



CHIENS DANGEREUX

Les propriétaires de chiens relevant de la première et seconde catégorie (chiens dangereux), ont l'obligation d'être titulaire d'un permis de détention délivré par la mairie.

Leur circulation dans les lieux publics est interdite, ils doivent également être tenus en laisse sur la voie publique.

Sur Service Public, vous trouverez tous renseignements à ce sujet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

Même si votre chien ne relève pas des deux catégories mentionnées ci-dessus, vous devez prendre toutes les mesures nécessaires dès lors qu'il est dans l'espace public afin qu'il ne puisse agresser des tiers ou d'autres animaux.

Nous recevons régulièrement des plaintes concernant les déjections canines qui souillent l'entrée des trottoirs, notamment le long des habitations (comme c'est le cas Rue Saint Quentin, Rue du Beau Val, par exemple).

Ces espaces ne sont pas réservés aux chiens et ne doivent en aucun cas être considérés comme des lieux d'aisance pour eux.

Au-delà de l'aspect désagréable pour les passants et les riverains, qui doivent supporter ce spectacle sous leurs fenêtres, il est important de souligner que les enfants sont également amenés à jouer sur ces espaces verts.

De plus, il existe un risque non négligeable pour les personnes âgées de glisser sur ces déjections.

Nous exhortons les propriétaires d'animaux à modifier leurs habitudes, à assumer la responsabilité de leurs compagnons et à veiller à ramasser les déjections laissées par leurs animaux.

ABANDONNER DES DÉCHETS

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

AUSSI



Chaque jour, l'agent communal collecte des canettes de type 8.6, abandonnées dans les espaces verts de la commune.

Par souci de préserver l'entretien de notre environnement, nous demandons à cette personne de cesser immédiatement ses actions.

DÉMARCHAGE

Nous vous informons que Monsieur le Maire a émis un arrêté municipal réglementant la pratique du démarchage.

La Mairie ne dépêche jamais de prospecteurs sans avoir prévenu ses habitants au préalable.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie et/ou la Gendarmerie



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

8 mai & 11 novembre



Notre village a toujours eu cette volonté de commémorer le 11 novembre 1918, l'Armistice, signé dans le train du Maréchal Foch afin de faire cesser immédiatement les terribles combats de la Première Guerre mondiale. Sans oublier le 8 mai 1945, date historique marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. C'est le jour où les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945, mettant ainsi fin à six années de conflit dévastateur et où les combats ont cessé.

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de ces événements, élus, civils, anciens combattants, porte-drapeaux et bien d'autres encore. Elles sont là pour garantir la continuité et montrer que nous n'oublions pas ces terribles moments de notre histoire.

Nous sommes heureux d'entendre les enfants de l'école Thomas Pesquet entonner la Marseillaise, l'un des symboles de notre république qui nous rend fiers d'être Français.

Rendons hommage à la fanfare de Ailly toujours présente pour cadencer et accompagner ces événements qui ont marqué nos esprits.

Faisons en sorte que ces manifestations perdurent dans le temps car nous ne devons jamais oublier que notre liberté, nous la devons à ces femmes et ces hommes qui sont morts pour la France

CHAQUE ANNÉE, TOUS LES RÉSIDENTS SONT SYSTÉMATIQUEMENT CONVIÉS AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE.



NOËL

des Septagénaires et plus

Pour Noël, la Municipalité a offert 140 colis aux personnes âgées de 70 ans et plus, le samedi 30 novembre 2024.

Chaque colis contenait divers articles.

Les bénéficiaires avaient la possibilité de retirer leur colis directement à la Mairie.

des enfants du village

Une centaine d'invitations a été adressée aux enfants du village. Au programme, un visionnage de la pièce de théâtre "Qui sauvera la forêt magique" présentée par la compagnie des Cabotins, que nous tenons à remercier chaleureusement. Cet événement a été suivi par la remise de sachets de chocolat par le Père Noël, ainsi que d'un goûter convivial.

du personnel communal

- ★ La Municipalité a organisé un repas pour l'ensemble de notre personnel communal, accompagné de leurs conjoints. Ce fut une occasion privilégiée de se rassembler et de partager un moment convivial avant de clore l'année 2024.

UN DÉCOR PARTICULIÈREMENT AGRÉABLE

Merci Alexandre !



UN ESPACE ILLUMINÉ !

Place Etienne Lemeilleur

Que de belles idées a eues notre nouvel agent technique pour aménager un petit espace vert inutilisé selon son propre style ! En utilisant des matériaux récupérés, il a créé un décor digne d'un conte de fées de Noël.

Il a également installé une boîte aux lettres du Père Noël pour encourager les enfants à y déposer leurs meilleurs vœux.

L'agent technique a pris le temps de répondre personnellement à chaque lettre, offrant des réponses uniques à chacune d'elles.

Il nous réserve encore de belles surprises à venir !

À cette occasion, si vous disposez de planches ou de palettes en bois que vous souhaiteriez donner, nous serions ravis de les récupérer ! (Taille souhaitée minimum 1m x 1m)



Bibliothèque Municipale

FONTAINE BELLENGER - 2 PLACE ETIENNE LEMEILLEUR -

Madame, Monsieur,

Voilà maintenant plus de 20 ans, la commune s'est dotée d'une bibliothèque relais: en liaison avec la Médiathèque Départementale de Prêts: ce qui nous permet de renouveler deux fois par an les livres qui nous sont prêtés. Nous offrons à nos lecteurs un grand choix d'ouvrages dans tous les domaines:

*Albums pour les petits * Romans et documentaires pour les enfants et les adultes * ainsi que des BD*.

Si vous n'êtes jamais venus, c'est le moment de franchir le pas, les bénévoles vous accueilleront avec plaisir. Si vous n'avez pas internet chez vous, vous pouvez venir à la bibliothèque pour utiliser l'ordinateur.

En espérant vous voir prochainement, nous vous remercions d'avoir pris un peu de votre temps pour nous lire.

Les horaires d'ouvertures sont les suivants:

Mercredi: 16H00 - 18H00

Vendredi: 16H00 - 18H00

Bénévoles: Anne-Marie - Jacqueline - Pierre-Patrick -
Claudine - Yvette



UNE ANNEE DANS L'ECOLE THOMAS PESQUET

ANNÉE 2024

Vous trouverez sur cette double page un échantillon des activités et sorties réalisées à l'école au cours de l'année 2024.

Tous à l'opéra !

Les élèves du CP au CM2 se sont rendus à l'opéra de Rouen afin d'assister à une représentation du Livre de la jungle



Comme un poisson dans l'eau
Visite de l'Atrium de Rouen pour les élèves de PS-MS-GS et CE2



Les olympiades

2024 étant l'année olympique les élèves de l'école ont participé à une semaine olympique et aux olympiades de l'école



La sortie de fin d'année

Cette année toute l'école est allée fêter la fin de l'année sur la plage de Deauville - Les plus grands en ont profité pour visiter le musée des Franciscaines



Le carnaval
Fêtons le carnaval tous ensemble !



La fête des 100 jours

Les élèves du GS au CE2 comptent les jours d'école. Lorsqu'ils arrivent au 100ème jour, une grande fête est organisée



Le spectacle de fin d'année
 Quelques photos du spectacle de fin d'année
 sur le thème du sport



Potimarrons

Cette année pour fêter l'automne, les élèves
 de PS au CP ont découpé des potimarrons.



Le dragon de la source

Les élèves de CP au CM2 ont pu participer
 au spectacle offert par le conservatoire de
 Gaillon



Tiens bon la barre - Stage de voile



Le sénat

Les élèves de CMI-CM2 sont allés au Sénat
 avec les élèves de CMI-CM2 d'Heudebouville.



Exposons nous !

Les classes de PS au CP ont réalisé une
 exposition de leurs travaux d'arts plastiques.



BOO ! Fêtons Halloween !

Monstre, sorcières et autres affreux ont
 envahi l'école.



"Le succès est la somme de petits efforts, répétés jour après jour."
 Robert Collier

UNE SECONDE VIE POUR VOTRE SAPIN

Chaque année, la même question se pose après les fêtes de fin d'année : que faire de son sapin ? Bien que l'Agglo ne collecte pas les sapins en porte à porte, de nombreuses solutions existent pour valoriser ces petits résineux. Un petit cadeau de Noël de dernière minute pour l'environnement



Déposé en déchèterie

Déposé dans l'une des 7 déchèteries du territoire (Clef-Vallée-d'Eure, La Haye-Malherbe, Le Val-d'Hazey, Louviers, Pont-de-l'Arche, Val-de-Reuil et Vironvay – Alizay étant en travaux), votre sapin sera broyé puis composté ou utilisé en paillage. Il alimentera ainsi la distribution gratuite annuelle de paillage et compost proposée par l'Agglo à l'automne. Stocké avec vos déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux en porte à porte par l'Agglo reprendra mi-mars. D'ici là, votre sapin peut être découpé et mis en morceaux dans votre bac à déchets végétaux. Il sera pris en charge et acheminé vers les plateformes de compostage vers lesquelles transitent tous les déchets verts du territoire. Il sera alors transformé en engrais naturel, compost ou broyat.

Donné pour les animaux

Votre sapin peut aussi être proposé aux fermes environnantes. Certaines les acceptent car leurs protégé.e.s, comme les chèvres, en raffolent : les épines et l'écorce leur apportent vitamines et oligo-éléments, un super complément à leur alimentation quotidienne.

Pour ces 3 modes de valorisation, seuls les sapins naturels pourront être pris en compte. Les sapins avec neige artificielle ou avec de la mousse blanche ne doivent en aucun cas être donnés à manger aux animaux ni déposés avec les déchets végétaux, compostés ou broyés, car très toxiques !

Votre sapin devra également être dépouillé de tout ornement : décorations (boules, guirlandes...), emballages, pieds, bûches ou pots.

Les sapins artificiels, avec neige ou mousse blanche peuvent être déposés en déchèterie et seront traités à part.

Dépôts sauvages interdits

Votre sapin ne doit pas être déposé dans la rue. Il ne sera pas ramassé avec les ordures ménagères, le tri ou les encombrants.

Pour rappel : Abandonner son sapin est considéré comme un dépôt sauvage de déchets sur la voie publique, même à proximité des bacs et des colonnes. C'est une infraction passible d'une amende de minimum 35 € et qui peut aller jusqu'à 450 ou 1 500 €.

Je donne une seconde vie à mes meubles



Vous souhaitez vous débarrasser d'un lit, d'un matelas, de chaises, d'un salon de jardin, etc.

Si le meuble est en bon état :

Il peut resservir, en le donnant à l'une des Ressourceries « L'Abri » du territoire : Val-de-Reuil (09.86.48.63.60), Le Manoir (09.86.38.05.05), Pont-de-l'Arche (02.35.92.98.92), ou à EMMAÛS à St Pierre-lès-Elbeuf (02.35.77.00.57).

Il peut également être déposé dans les locaux « Réemploi » des déchèteries de La-Haye-Malherbe, Alizay et Louviers.

Si le meuble est en mauvais état :

Il peut être apporté dans la benne « Mobilier » de l'une des déchèteries du territoire.

La benne « mobilier » est envoyée dans un centre de tri à Oissel pour séparer les matelas qui partiront en recyclage, et les meubles en bois, les mousses de canapés et fauteuils, qui seront valorisés énergétiquement.

L'éco-participation :

C'est un montant que vous versez quand vous achetez un meuble.

Il correspond au coût de la prise en charge du meuble usagé : collecte + tri + traitement.

Il est reversé à qui est l'éco-organisme agréé pour la filière de valorisation « meubles ».

NOS ASSOCIATIONS

LA DYNAMIC' BÉRENCEOISE



L'association est ouverte à tous les habitants de FONTAINE, sans distinction de genre. Notre club ne se limite pas uniquement aux « aînés », et nous serions enchantés de vous accueillir tous les jeudis après-midi à 14 h, dans la salle des associations.

Notre objectif est d'animer le village en proposant une variété d'activités, telles que des jeux de société, des sorties au restaurant, des déjeuners dans des cabarets spectacles, et en favorisant des moments de convivialité. L'engagement associatif représente un véritable ciment pour la vie communautaire, particulièrement dans un village rural comme le nôtre.



Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :

Mme ROYER Claudine : tél. 09.79.44.07.15

Mme DUPLOUIS Jacqueline : tél. 02.32.53.42.79

Mme RIZZOTTI Bernadette : tél. 02.32.53.92.10

LES MARCHES BÉRENCEOISES

Pour les amoureux de la nature et du sport: L'Association - Les marches Bérengeoises - 2 Place Etienne Lemeilleur - Fontaine Bellenger, vous propose de rejoindre notre groupe pour une cotisation annuelle de 23 €.

Nous organisons en plus des randos tous les 15 jours le Dimanche matin deux week-end dans d'autres régions.

Contact: DELISLE Pierre Patrick - 02.32.53.18.06



NOS ASSOCIATIONS



Yoga / Pilates



Gym du Plateau de Madrie



Renforcement musculaire



La Gym du Plateau de Madrie vous accueille tous les mardis de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Fontaine-Bellenger (Mairie, Place Etienne Lemeilleur) pour deux cours de renforcement musculaire dispensés par une professionnelle diplômée.

Le cours de 18h30 à 19h30 consiste en une séance cardio avec renforcement musculaire.

Les cours sont très variés, très dynamiques et en musique mais chacun y va à son rythme.

Le cours de 19h30 à 18h30 consiste en une séance mélangeant Yoga, Pilates et Taïchi.

Nous disposons de différents matériels tels que tapis de sol, haltères, élastiques, petits ballons, cercles de Pilate, etc...

Nous accueillons les adhérentes et adhérents à partir de 14 ans (un cours d'essai possible) et la cotisation annuelle est actuellement de 70 € pour un forfait 1h de cours et 120 € pour un forfait 2h de cours.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à passer un mardi soir, téléphonez ou envoyez un sms au 06 12 17 47 56 (Sophie Léhé, Présidente).



APE

DES ASTRONAUTES DE FONTAINE BELLENGER

APE
des Astronautes de
Fontaine Bellenger
2024 - 2025

Présidence

Mathilde AUBE
Présidente

Sophie NGIN
Vice-Présidente

Trésorerie

David SOYER
Trésorier

Kristopher REGNAULT
Trésorier adjoint

Secrétariat

Cécilia VAUGARNY
Secrétaire

Laurent POTIN
Secrétaire adjoint

Nous contacter : fontainebellengerparentsleves@gmail.com
Klassly : parentelèvesthomaspesquet

Chers habitants de Fontaine Bellenger

Nous avons le plaisir d'annoncer la création de l'Association des Parents d'Élèves (APE) des Astronautes de Fontaine-Bellenger, officialisée en septembre 2024. Cette association a pour mission de soutenir les initiatives de l'école en apportant un soutien financier et logistique aux projets menés par les élèves et l'équipe pédagogique de l'école Thomas Pesquet.

Afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire, l'APE propose des actions tout au long de l'année : vente de sapins à Noël, ventes de chocolats à Noël et à Pâques, la benne à papiers. En fin d'année scolaire, la Kermesse annuelle, événement très attendu par les familles, viendra clôturer cette belle année associative et sera agrémentée d'une tombola qui promet de beaux lots à gagner.

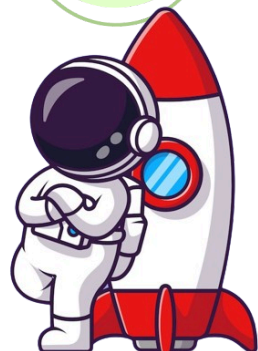
Merci !

L'APE des Astronautes tient à remercier chaleureusement la municipalité pour son accueil et son soutien essentiel dans la mise en place de cette nouvelle association. Nous saluons également le partenariat avec l'équipe pédagogique de l'école Thomas Pesquet, qui s'investit au quotidien pour offrir un cadre de qualité aux élèves.

Nous invitons tous les habitants de Fontaine-Bellenger à participer activement à ces actions solidaires. En achetant des produits lors des ventes ou en participant aux événements, vous contribuez directement aux projets éducatifs et culturels de nos enfants. Toutes les informations sont communiquées par Panneau Pocket, des boîtages etc. !

Enfin, l'APE des Astronautes est heureuse de rejoindre le paysage associatif de notre commune et se réjouit de sa collaboration étroite avec le Comité des fêtes.

Merci à tous pour votre mobilisation et votre soutien précieux pour les enfants de notre école !



NOS ASSOCIATIONS

LA COMPAGNIE DES CABOTINS

Après avoir clôturé l'année 2023 par le spectacle de Noël « Le Songe d'une Nuit de Noël » créée et jouée par les Cabotins... avec l'amical soutien de William SHAKESPEARE... !, la troupe s'est consacrée durant cette année 2024 à jouer et promouvoir « Une heure et demie de retard » de Jean DELL et Gérald SIBLEYRAS ; Une comédie pour deux acteurs, qui a été inaugurée à la Salle des Fêtes de FONTAINE-BELLENGER le 7 octobre 2023, devant une salle comble, puis interprétée depuis lors à sept reprises durant l'année 2024, et ceci dans différentes communes du département, notamment lors du Festival de Théâtre Amateur de Pacy sur Eure, une pièce récompensée à cette occasion par un premier prix décerné par le jury, et par un prix d'interprétation masculine.

Et nous avons parallèlement commencé l'apprentissage et la mise en scène d'une nouvelle comédie : « C'est Pourtant Simple », de Sophie BRACHET, que nous commencerons à jouer au printemps 2025, et où notre fidèle public pourra retrouver sur scène la totalité des membres de la troupe !

Sans oublier notre nouveau spectacle de Noël « qui sauvera la Forêt Magique », que nous avons eu la joie et l'honneur de présenter aux enfants de la commune le 14 décembre dernier !



Centre de loisirs

Les Canailloux

Cette année 2024 à l'accueil de loisirs des Canailloux fût riche en découvertes, de nombreux thèmes proposés ont permis aux enfants de s'évader et de vivre des moments insolites et festifs.

Les enfants ont eu la chance de rencontrer un mucher, Les maternels ont participé à une randonnée dans des chariots tirés par les chien, les primaires, quant à eux, ont découverts le cani rando, c'était vraiment magique.

Les enfants ont participé à des escapes games ... ils ont également participé au raid sportif inter centre à la découverte de nombreux sports organisé par le Pôle Animation de L'OCAL conjointement avec les Services des Sports des communes Val d'Hazey/Gaillon.

En juillet, la fête foraine était au programme avec accès libre à un manège spécialement réservé aux VIP des Canailloux un vrai moment de fête.

Au programme de 2024, il y a eu également les rencontres inattendues comme Simon, l'intervenant fauconnier qui nous a proposé des ateliers incroyables avec ses rapaces. Nous avons rencontré hibou, faucon, et buse... Ronan nous a fait découvrir le sport connecté et le biathlon avec des carabines laser qui sont utilisées aux jeux paralympiques. Sans oublier barbes à papa, ballons sculptés et magie en tout genre.

Attaqués par les cow boys et les indiens, les enfants se sont entraînés au lancé de serpents, à la pratique du lasso, au dressage de lapin grâce au spectacle de Lily et Peter et à l'histoire de ces personnages avec le cabaret western....

Les enfants primaires sont allés au château de Gaillon pour les « Gailloween », même pas peur !


Cette année, un échange intergénérationnel avec l'EPHAD de Tosny a vu le jour depuis le mois de septembre, plusieurs rencontres se sont faites entre les résidents et les enfants et se poursuivront l'année prochaine.

Et pour terminer l'année, un spectacle de Noël et de ventriloquie les attends...

2025 sera une année toute aussi remplie de moments festifs, de découvertes, d'amitiés, de solidarité ... Notre futur thème autour du monde fabuleux du cinéma sera sans doute l'occasion de devenir des stars... sans compter les trucs et astuces de grand-mère qui permettront aux enfants d'être les plus malins... le jardinage et la création du jardin sensoriel seront sans doute des moments zen pour petits et grands... le mois de juillet nous emmènera à la découverte des arts de la rue... bien d'autres surprises encore attendent les enfants...



Invitation



**MONSIEUR LE MAIRE,
JEAN-CLAUDE DUPLOUIS
ET SON CONSEIL MUNICIPAL
VOUS CONVIENT AUX**

Vœux du Maire

LE VENDREDI 24 JANVIER 2024 À 19 H 00
DANS LA SALLE DES FÊTES COMMUNALE

*Sur réservation uniquement
Coupon-réponse à déposer dans la BAL de la Mairie.
Avant le vendredi 17 janvier 2025*



Jean-Claude Duplouis



La Municipalité vous souhaite, à toutes et à tous une

**BELLE ET
HEUREUSE ANNÉE**

2025